



ASSOCIATION DU CORPS INTERMEDIAIRE DE
L'EPFL

Case Postale 44, EPFL, CH - 1015 LAUSANNE
TEL. 021 - 693 47 77 FAX: 021 - 693 47 80
Web <http://acide.epfl.ch> email : acide@epfl.ch

Monsieur le Président
de l'Assemblée d'Ecole
A. Rydlo
EPFL SB IPN LNM
PH H1 472 (Bâtiment PH)
Station 3
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 19 février 2008

Concerne : **Réforme du contrôle des études BA-MA**

Monsieur le Président de l'Assemblée d'Ecole,

Le comité de l'ACIDE a étudié les documents de la consultation susmentionnée et vous transmet, ci-après, sa prise de position.

Article 7 Livrets des cours

L'obligation d'indiquer le nombre d'épreuves intermédiaires ainsi que leurs échéances, leurs types et leur pondération dans la note finale en plus des indications concernant l'examen final, diminue fortement la flexibilité de l'organisation du cours tout le long du semestre. Par exemple, les cours à option, dont la fréquentation peut être variable d'une année à l'autre, nécessitent une flexibilité dans l'organisation des épreuves intermédiaires dont la nature pourrait être adaptée selon le nombre d'étudiants; et ceci dans l'intérêt des étudiants. Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable que l'enseignant garde la possibilité de moduler « après coup » la pondération respective des épreuves intermédiaires s'il s'avère en particulier que les résultats d'une épreuve sont globalement beaucoup plus mauvais qu'attendu.

Il nous semble nécessaire, pour maintenir cette flexibilité, de ne rendre obligatoire que l'indication de la nature du contrôle de la branche seulement (al. c.).

Article 17 Conférence d'examen

Par souci de traitement équitable entre les étudiants, il nous semble nécessaire d'exclure toute manipulation a posteriori des notes établies à partir des différentes moyennes et de simplement vérifier en cas d'échec que toutes les notes sont correctes. On ne peut accepter une modification des notes finales qu'en cas d'erreur de correction. La question des arrondis ne devraient pas entrer en ligne de compte et n'être par conséquent abordée ni à la conférence d'examen ni à la conférence de notes des Sections.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette prise de position, nous vous adressons, Monsieur le Président de l'AE, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de l'ACIDE

Dr. Wajd Zimmermann
Administratrice